

COMITE DE SUIVI
DE L'ACCORD DE LINAS-MARCOUSSIS

COMMUNIQUE

Le Comité de Suivi a été informé de la cérémonie de prière interconfessionnelle prévue le Samedi 24 avril 2004 et connue des autorités gouvernementales.

Le Comité de Suivi insiste néanmoins pour que soit évitée toute autre manifestation susceptible de créer des désordres.

En tout état de cause, les forces impartiales ne peuvent apporter qu'une contribution à la bonne gestion par le gouvernement de la sécurité de cette cérémonie de prière interconfessionnelle.

Fait à Abidjan, le 22 avril 2004